



CONSEIL MUNICIPAL DU 3 SEPTEMBRE 2020

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de : 15

L'an deux mille vingt, le trois septembre, le conseil municipal de la commune de SAINT-VRAN légalement convoqué le 25 août 2020, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme GASPAILLARD Evelyne, Maire.

Présents : Mme GASPAILLARD Evelyne, M. POSTAIRE Xavier, M. ROBERT Alain, M. DESBOIS Dominique, Mme RUELLAN Christelle, M. MARCHAND Philippe, M. VIEIRA Pascal, Mme MARETHEU Virginia, Mme RAULET Laura, Mme ROUXEL Anne-Marie, M. CARDIN Yannick, Mme BADOUARD Sandrine, Mme GONTHIÉ Martine, M. MAZO William

formant la majorité des membres en exercice

Absent : M. GASPAILLARD Vincent

Secrétaire : Mme RAULET Laura

DEL030920 01 : Programme voirie 2020

Dans le cadre de la convention constitutive du groupement de commandes relatif aux travaux de voirie, Madame le Maire informe le conseil municipal du résultat de l'appel d'offres :

➤ **Tranche ferme**

- La Croix du Quartier / Pont de Fer – 635 ml – 2890 m² : 20 134 € HT
- La Haute Martinais – 350 ml – 1420 m² : 10 819 € HT

➤ **Tranche optionnelle**

- Plaisance – 400 ml – 1685 m² : 12 762.75 € HT

L'entreprise retenue pour la réalisation des travaux est l'entreprise EIFFAGE.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la tranche ferme et la tranche optionnelle pour un montant total de **43 715.75 € HT soit 52 458.90 € TTC**.

DEL030920 02 : Budget communal 2020 – Décision modificative N°1 (Acquisition vidéoprojecteur école)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'effectuer les opérations suivantes :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R-002 : Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL R 002 : Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
D-2158-1004 : Acquisition de matériel	1 200.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2183-1004 : Acquisition de matériel	0.00 €	1 200.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	1 200.00 €	1 200.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	1 200.00 €	1 200.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

DEL030920 03 : Participation repas cantine pour les élèves scolarisés en ULIS à l'école élémentaire « Le Vent d'Eveil » à Plénée-Jugon – Année scolaire 2019/2020

L'école élémentaire de Plénée-Jugon « Le Vent d'Eveil » accueille une classe ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) depuis l'année scolaire 2006/2007. Les enfants qui fréquentent cette classe sont orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) afin qu'ils reçoivent un enseignement adapté à leurs difficultés. Le nombre de classe ULIS est restreint et n'offre donc pas de choix aux parents qui se voient imposer l'école de leur enfant par la MDPH avec un coût des prestations périscolaires pouvant être supérieur à celui de la commune.

Pour l'année scolaire 2019/2020, une élève domiciliée à Saint-Vran est scolarisée en classe ULIS à l'école élémentaire de Plénée-Jugon « Le Vent d'Eveil » ; le prix du repas cantine a été fixé à 3.95 € pour les familles des enfants fréquentant la classe ULIS.

Après discussion, le conseil municipal, à la majorité (13 voix pour et 1 abstention) :

- **décide** de verser aux familles la différence entre le prix d'un repas cantine à l'école élémentaire de Plénée-Jugon « Le Vent d'Eveil » et le prix d'un repas à la cantine municipale à Saint-Vran, soit $3.95 \text{ €} - 3.10 \text{ €} = 0.85 \text{ €}$ par repas.

DEL030920 04 : Suppression poste d'Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe – Modification du tableau des effectifs

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Compte tenu de l'avancement de grade d'un agent en 2020 au grade d'Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe, il convient de supprimer l'emploi d'Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe.

Le Maire propose à l'assemblée la suppression du poste d'Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe à temps complet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34,

Vu le tableau des emplois,

DECIDE :

- d'adopter la proposition du Maire,
- de modifier le tableau des emplois comme suit à compter du 15/09/2020 :
 - **Personnel à temps complet**
 - 1 Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe
 - 3 Adjoints Techniques Principaux 1^{ère} classe
 - 2 Adjoints Techniques Territoriaux.

DEL030920 05 : Constitution des commissions communales et désignation des référents

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents, de nommer les référents comme suit :

- SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE

Titulaire : Xavier POSTAIRE

Suppléant : Evelyne GASPAILLARD

➤ ODCM

Titulaire : Martine GONTHIÉ

➤ SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE L'HYVET

Titulaires : Alain ROBERT, Vincent GASPAILLARD, Pascal VIEIRA

Suppléant : Yannick CARDIN

➤ GIP HARDOUINAIS MENÉ

Titulaire : Evelyne GASPAILLARD

➤ ENEDIS

Titulaire : Alain ROBERT

➤ CNAS

Représentante élue : Virginia MARETHEU

Représentante agents : Jessica LEMAITRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents, de constituer les commissions communales suivantes :

Intitulé de la commission communale	Membres
Finances	Evelyne GASPAILLARD, Xavier POSTAIRE, Alain ROBERT, Dominique DESBOIS, Pascal VIEIRA, Yannick CARDIN, Philippe MARCHAND
Appel d'offres	<i>Titulaires</i> : Xavier POSTAIRE, Alain ROBERT, Yannick CARDIN <i>Suppléants</i> : Vincent GASPAILLARD, Martine GONTHIÉ, Pascal VIEIRA
Bâtiments communaux	Evelyne GASPAILLARD, Xavier POSTAIRE, Alain ROBERT, Dominique DESBOIS, Martine GONTHIÉ, Christelle RUELLAN, Joël CHEREUL, Danielle LE RAY
Voirie, Chemins	Xavier POSTAIRE, Alain ROBERT, Dominique DESBOIS, Vincent GASPAILLARD, Philippe MARCHAND, Armelle COURTEL, Philippe HERVÉ, Thierry LEMONNIER, Jacky RAULT
Animation, associations, jeunesse	Xavier POSTAIRE, Yannick CARDIN, Martine GONTHIÉ, Virginia MARETHEU, William MAZO, Laura RAULET, Anne-Marie ROUXEL, Christelle RUELLAN
Communication	Xavier POSTAIRE, Dominique DESBOIS, Martine GONTHIÉ, Laura RAULET, Christelle RUELLAN
Fleurissement	Dominique DESBOIS, Pascal VIEIRA, Yannick CARDIN, Philippe MARCHAND, William MAZO, Anne-Marie ROUXEL, Philippe HERVÉ

DEL030920 06 : Adoption du règlement intérieur du conseil municipal

Le projet du « règlement intérieur du conseil municipal » a été transmis pour lecture à chaque conseiller municipal. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le « règlement intérieur du conseil municipal » ci-annexé.

DEL030920 07 : Adoption du règlement du cimetière communal

Le projet du « règlement du cimetière communal » a été transmis pour lecture à chaque conseiller municipal. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le « règlement du cimetière communal » ci-annexé.

DEL030920 08 : Adoption du rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service eau potable

M. ROBERT Alain présente au conseil municipal le rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable transmis par le Syndicat d'Alimentation en Eau Potable de l'Hyvet.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve, à l'unanimité le rapport relatif au prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2019.

DEL030920 09 : Désignation des membres aux commissions de Loudéac Communauté Bretagne Centre et des référents du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de désigner les membres aux commissions de Loudéac Communauté Bretagne Centre et les référents du CIAS comme suit :

Intitulé de la commission	Membres titulaires	Membres suppléants
Finances	Evelyne GASPAILLARD	Xavier POSTAIRE
Economie et Emploi	Dominique DESBOIS	Laura RAULET
Tourisme	Dominique DESBOIS	Pascal VIEIRA
Action Sociale – Santé et Mobilités		
Référent petite enfance – enfance – enfance-jeunesse	Virginia MARETHEU	Laura RAULET
Référent service à la personne (transport à la demande, portage des repas, services d'aide et de soins à domicile...)	Dominique DESBOIS	Christelle RUELLAN
Référent logement social	Virginia MARETHEU	Christelle RUELLAN
Urbanisme – Habitat	Xavier POSTAIRE	Alain ROBERT
Eau - Assainissement	Alain ROBERT	Yannick CARDIN
Collecte, Gestion et Valorisation économique et environnementale des déchets	Pascal VIEIRA	William MAZO
Agriculture et Environnement	Alain ROBERT	Vincent GASPAILLARD
Energies et Développement durable	Martine GONTHIÉ	Xavier POSTAIRE
Attractivité territoriale	Xavier POSTAIRE	Vincent GASPAILLARD
Sports et équipements sportifs d'intérêt communautaire	Pascal VIEIRA	Philippe MARCHAND

Culture	Martine GONTHIÉ	Anne-Marie ROUXEL
Communication	Christelle RUELLAN	Evelyne GASPAILLARD

DEL030920 10 : Aménagement d'une allée en enrobé au cimetière

Le conseil municipal approuve, à la majorité (13 voix pour et 1 voix contre), le devis présenté par l'entreprise EIFFAGE, agence de Pontivy d'un montant de **2790 € HT** soit **3348 € TTC** pour l'aménagement d'une allée en enrobé dans le cimetière.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Le conseil municipal autorise l'adhésion au groupement de commandes ayant pour objet le contrôle des équipements sportifs sur la commune.
- Dates des prochains conseils municipaux :
 - le jeudi 8 octobre 2020 à 20H
 - le jeudi 19 novembre 2020 à 20H